Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20261019-2026143_DEL-DE

LE RHEU CITÉ JARDIN

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-143

Le lundi 19 octobre 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'Orme Robin à Moigné, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme O'SULLIVAN, M. BERNARDET, M. GUIHEU, M. LEFEVRE, Mme LAYEC, Mme LOURDAIS, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. FOFANA, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER-MABILLE, M. BOUGET et Mme METAYER.

Excusés : Mme YVET (pouvoir à M. GUIHEU), Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE (pouvoir à Mme LE ROUX), M. LE CUNFF (pouvoir à M. DENIS), M. ARS (pouvoir à M. BOUGET) et M. DUVAL (pouvoir à Mme LIVIER-MABILLE).

M. Nathan DAUGAN a été élu secrétaire.

Date de convocation : 13.10.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : BUDGET ANNEXE « ZAC DES ACQUÊTS » - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : **Mme TEBESSI**

Compte tenu de la clôture de budget « ZAC des Acquêts » validé par la délibération n°2026-142 du 19 octobre 2026, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits en dépenses de fonctionnement afin de permettre le versement de l'excédent de 1 129 705,81 euros au Budget principal.

La décision modificative, proposée ci-dessous, synthétise par chapitre les virements proposés.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
DÉPENSES RÉELLES					
011	Charges à caractère général	848 957,81	-848 957,81	0,00	-100,00%
65	Autres charges de gestion courante	250 003,00	879 702,81	1 129 705,81	351,88%
67	Charges exceptionnelles	30 745,00	-30 745,00	0,00	-100,00%
TOTAL GÉNÉRAL		1 129 705,81	0,00	1 129 705,81	

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20261019-2026143_DEL-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2026	DM n°1	Total budgétaire	Variation %
RECETTES RÉELLES					
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 129 705,81	0,00	1 129 705,81	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL		1 129 705,81	0,00	1 129 705,81	0,00%

En dépenses de fonctionnement, il est proposé :

- d'enlever **848 957,81 euros** sur le chapitre 011 correspondant :
  - -105 000,00 euros au c/6015
  - - 5 000,00 euros c/6045
  - -738 957,81 euros au c/605
- d'enlever 30 745,00 euros sur le c/673 du chapitre 67
- d'ajouter 879 702,81 euros chapitre 65 correspondant :
  - + 879 705,81 euros au c/65822
  - - 3,00 euros au c/65888

Vu l'article L.1612.11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu la délibération n°2026-016 en date du 09 février 2026 approuvant le budget annexe « ZAC des Acquêts » de l'exercice 2026,
Vu la délibération n°2026-142 du 19 octobre 2026 approuvant la clôture du budget annexe « ZAC des Acquêts »,
Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Vie Citoyenne en date du 1er octobre 2026

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la décision budgétaire modificative n°1 permettant les virements de crédits tels que proposés précédemment.
  La section de fonctionnement s'équilibrera en dépenses et en recettes à **1 129 705,81 euros.**

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Nathan DAUGAN

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650

Bruno LESNÉ